

N/REF : 21/07/2025 15H07 C:025730 I:34938
V/REF : 22326/4113-SABOT/2506
V/Email reçu le Lundi 21/07/2025 a 15H07

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

IMMEUBLE : LE SABOT
RUE FEDERICO FELLINI
38190 VILLARD BONNOT

St Martin-H, le 24 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE FEDERICO FELLINI VILLARD BONNOT
LE SABOT

MOTIF : EN CAS DE BESOIN M PILLON 06 13 72 29 53
INTERVENIR POUR EGOUT EP BOUCHE AU 2 PLACETTE O.MESSAIEN VILLARD BONNOT
A LA SUITE DES GROS ORAGES

Donneur d'ordre : Mme N BRITES

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/07/2025 A 08H15
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE DE LA GRILLE EAUX PLUVIALES SUR LE PARKING
NETTOYAGE DE LA GRILLE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 23/07/25 a 07H41 Mme N BRITES

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 10,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				396,96

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN